



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901615-20251215-DCM2025_5_8-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, ROUÉ Christian, SIMON Mikael, SINIC Aurélie

POUVOIR : a donné pouvoir MILIN Claudine à CORNIC Karine

EXCUSEES : CARLIER Morgane, GOURVES Muriel

Secrétaire de séance : Monsieur LE BER Caroline

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19
PRESENTS A LA SEANCE : 16
DATE DE LA CONVOCATION : 9 DECEMBRE 2025
DATE D'AFFICHAGE : 10 DECEMBRE 2025

DCM N°2025-5-8

Objet : Rénovation énergétique Salle Lannurien : plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter les subventions

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Dans le cadre de la rénovation énergétique de la Salle Lannurien, il conviendrait de changer les vitrages, des menuiseries, des portes d'accès.

Tous les vitrages et menuiseries sont d'origine. Les vitrages sont poreux, très abimés par le temps, ainsi que les menuiseries et certaines portes d'accès.

Ces travaux permettraient de préserver cette salle qui accueille des manifestations culturelles et sportives, qui est mise à disposition des associations pour y exercer leurs activités sans compter le gain énergétique non négligeable pour notre commune.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Travaux	32 400 € HT
DET R – Etat (37.68%)	12 208 €
Département (30.86%)	10 000 €
Autofinancement	10 192 €

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- ✓ **Approuve le projet de rénovation énergétique de la salle Lannurien,**
- ✓ **Approuve le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,**
- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre du Pacte Finistère 2030 – Volet 1 - auprès du Conseil Départemental du Finistère,**
- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question, après avis des commissions concernées.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

David DEL NERO

